



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
19.05.2006

Date de la convocation des conseillers:
19.05.2005

point de l'ordre du jour :
07/A-01

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 2 juin 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Spautz, Tonnar,
échevins, Maroldt, Hoffmann, Hannen, Roller, Jaerling, Knaff,
Codello, Wohlfarth, Becker, conseillers,
Clement, secrétaire communal

Absents : Braz, échevin, Snel, Huss, Hildgen, Zwally, Weidig,
conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Création d'un poste d'expéditionnaire administratif au service de la
bibliothèque municipale.

Vu sa délibération du 14 juillet 1977 portant nouvelle confirmation du cadre des
fonctionnaires et employés de la Ville telle qu'elle a été modifiée par la suite,

Considérant que cette délibération a trouvé l'approbation du Ministre de
l'Intérieur le 8 avril 1977, No 900/77,

Considérant qu'au sein de la bibliothèque municipale un poste d'employé
appartenant à la carrière B1 est devenu vacant à la suite de la mise à la retraite de
l'ancien titulaire,

Vu les rapports des 3 et 23 mars 2006 aux termes desquels le bibliothécaire de la
Ville définit la tâche à organiser ainsi que le profil souhaité de l'agent chargé
d'exercer la tâche afférente,

Considérant qu'il propose de confier le poste vacant à un agent qui remplit les
conditions de formation lui permettant d'accéder à la carrière de l'expéditionnaire,
voire à celle de l'employé appartenant à la carrière C,

Considérant en outre que les archives historiques de la Ville seront gérés par le
service de la bibliothèque municipale,

Considérant que la création d'un poste d'expéditionnaire administratif s'impose,
Vu l'avis de la commission du personnel du 30 mai 2006,

Après délibération,

d é c i d e
par 11 voix oui et 2 voix non

de créer au service de la bibliothèque municipale un poste de fonctionnaire dans
la carrière de l'expéditionnaire administratif.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 02/06/2006
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,